

LES LIGNAGES DE BRUXELLES

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES
a.s.b.l.

1968 - 7^e Année Prix au numéro : 25 frs — Abonnement annuel : 100 frs
Compte Chèque Postal 605.17 Association des Lignages N° 35

Siège social : Maison de Bellone — Bruxelles.
Secrétariat et Trésorerie : 23, Chemin d'Hoogvorst — Tervuren.
Secrétariat et rédaction du Bulletin : 65, Chaussée de Malines — Sterrebeek.
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

HENRI de DONGELBERGE

Echevin et Bourgmestre de Bruxelles († 1627)

Nous publions la reproduction du tableau de Gaspard de Crayer figurant une PIETA parce que cette œuvre de qualité fut commandée par Henri de Dongelberge, personnalité lignagère très considérée de son époque, à plusieurs reprises échevin et bourgmestre de Bruxelles, dont le portrait ainsi que celui de sa femme ornent d'ailleurs la toile.

Deux études accompagnent cette reproduction.

Même si pour certaines données biographiques elles se répètent, les analyses et commentaires que leurs auteurs font chacun d'un point de vue propre au sujet du tableau et des personnages représentés, se complètent mutuellement.

En donnant la vedette à l'une des toiles peu connue de Gaspard de Crayer, notre Association souhaite s'associer à la toute proche commémoration du tricentenaire de la mort d'un peintre (27 janvier 1669) qui œuvra très longtemps à Bruxelles et qui, par son grand art, a notablement enrichi notre patrimoine artistique.



DONGELBERGE - BOURGOGNE

Considérations héraldiques et généalogiques et autres à propos d'un tableau de Gaspard de Crayer

Dongelberge et Bourgogne ! L'alliance de ces deux noms et l'association des armes de ces familles sont suffisamment rares que pour éveiller la curiosité. Or elles se présentent dans un tableau peint sur bois de la main de Gaspard de Crayer (1582-1669), conservé aux Musées Royaux des Beaux Arts (Art ancien) de Bruxelles (n° 132 du catalogue).

L'œuvre est exposée dans la Salle 10 du Musée de la rue de la Régence. Elle figura à l'exposition « Bruxelles et ses Lignages » organisée à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, du 29 novembre au 6 décembre 1967, par notre Association des Descendants des Lignages¹.

Le tableau mesure 1,59 m de haut sur 1,10 m de large et représente une Pieta où « la majestueuse reine des douleurs » tient sur les genoux le corps de son Fils mort. Aux pieds de la mère du Christ les donateurs sont représentés agenouillés : Henri de *Dongelberge*², chevalier, seigneur de Herlaer et Zillebeke, et sa femme *Adrienne Borluut*³, fille de Dierick et de N. *Triest*, dame de Zille-

¹ Catalogue de l'exposition « Bruxelles et ses Lignages », 29 novembre au 6 décembre 1967, p. 22, n° 55.

² *Dongelberge*.

DE MARNEFFE : « Les Dongelberge », dans *Folklore Brabançons*, octobre 1923 et suppl. avril 1933, n° 71.

D^r SPELKENS : « Le Lignage Sleenus », dans *Tablettes de Brabant*, T. V, p. 145.

Les Lignages de Bruxelles, n° 19-20, 1965, p. 65 et n° 32, 1967, p. 61.

Bibliothèque Royale, Cabinet des Manuscrits, Fonds Houwaert II-6601 - 182 et ss. ; II-6510 - 241.

³ *Borluut*.

Armes (elles ne figurent pas sur le tableau) : d'azur à trois cerfs élançés d'or. Illustre famille de Gand, dont les membres jouèrent pendant des siècles un rôle important, tantôt heureux, tantôt malheureux, dans la magistrature communale. Jean *Borluut*, un patricien, commandait les Gantois accourus au secours des Brugeois en 1302, à la bataille des éperons d'or.

C'est à Isabelle *Borluut*, veuve de Josse *Vyd*, seigneur de Pamel, que nous devons l'Agneau mystique. Cette œuvre admirable fut commandée par Josse *Vyd*. Commencée par les deux frères Jean et Hubert van Eyck, elle reçut le coup de pinceau final de Jean qui l'acheva seul après la mort de son frère. Offerte à l'église Saint-Bavon par Isabelle *Borluut*, elle y fut exposée pour la première fois le 6 mai 1432. La généreuse donatrice mourut le 5 mai 1443.

Sur l'ancienneté de cette famille voir : Léon VANDERKINDERE : *Le siècle des Artevelde*, p. 71, note 3 : Jean *Borluut*, échevin en 1323-1326-1333 ; p. 165, note 1 : S. *Borluut*, 1^{er} échevin de la keure (fonction équivalente à celle de bourgmestre qui n'existait pas à Gand) en 1329-1333-1335 ; KERVYN de LETTENHOVE : *La Flandre pendant les trois derniers siècles*, p. 56 : Simon *Borluut* qui

beke. On remarquera que le titre féodal de cette terre de Zillebeke fut adopté par l'époux.

Henri de Dongelberge, admis dans le Lignage Sleeus en 1578, du chef de sa grand-mère Maria Hujol, assumait fréquemment les charges d'échevin et de bourgmestre de Bruxelles entre 1585 et 1625. Il fut surintendant du canal en 1597 et 1613. Le titre de chevalier lui fut conféré en 1600.

Henri de Dongelberge mourut en 1627. Sa femme était décédée en 1609²⁻³⁻⁴.

Lorsque nous contemplons l'œuvre de De Craeyer, notre regard est attiré avant tout par le portrait à l'avant-plan du donateur agenouillé, vêtu d'une espèce de pourpoint à manches courtes, cintré à la taille, descendant jusqu'à mi-cuisse et agrémenté d'une petite cape ouverte couvrant en partie les épaules.

avait encouragé les Gantois dans leur résistance contre Charles-Quint en matière d'impôts fut décapité le 17 mars 1539 (v.s.) devant le Gravesteen. « Il était le fils d'un riche bourgeois de l'ancienne bourgeoisie de la ville. » Plus heureux que lui, Liévin Borluut (liens de parenté non indiqués) échappa au supplice et vécut en exil.

Signalons encore (suivant L. Vanderkindere, *ibid.*, p. 423) les rixes sanglantes suscitées par la haine qui dressait à la fin du XIII^e et au commencement du XIV^e siècles, Jean Borluut contre ses antagonistes Mathieu de Saint-Bavon et Eustache van de Kerchove. De chaque côté il y avait de nombreux partisans et des meurtres fréquents résultaient de cette lutte qui ne put être apaisée que par le comte de Flandre en 1306.

La famille Borluut s'éteignit en 1946, en la personne de la comtesse de Bousies dont l'obit est suspendu en l'église Saint-Bavon à Gand. Le nom a été relevé notamment par une branche des barons de Kerckhove d'Exaerde (Chev. J.-P. RUZETTE, *Interm. des Généal.*, n° 69, mai 1957, p. 192).

Une généalogie de la famille Borluut a été écrite par l'abbé STROOBANT en 1848 et publiée dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique* (cfr *Interm. des Gén.*, n° 99, mars 1962, p. 141, année 1848; KERVYN de VOLKAERS-BEKE : *Les Borluut du XVI^e siècle* (même source)).

Voir aussi les sources bibliographiques mentionnées dans le numéro spécial de l'*Interm. des Gén.* : « Liste alphabétique de Généalogies imprimées », publié par le chev. J.-P. RUZETTE (n° 74, mars 1958).

Nous n'avons pas, bien entendu, parcouru ces ouvrages. Ce qui précède résulte de l'élaboration de notes prises la plume à la main au cours de lectures variées.

⁴ Dans le collatéral gauche de l'église du Béguinage, près de la chapelle de la vierge, on peut lire sur une dalle funéraire : « Monumentum D. Henrici a Dongelberge, eq. aurati, Herlaer et Zillebeca toparchae, hujus urbis 12 cons. et D. Adriana Borluut conj. 1609 ». En réalité cette date est celle du décès d'Adrienne Borluut. La dalle ne porte pas d'armes.

Dans la même église, DESMAREZ (*Guide illustré de Bruxelles*, tome II, p. 106) signale l'existence « derrière l'autel en marbre blanc par A.J. Leclercq, d'une belle épitaphe de Henri van Dongelberge († 15.6.1627) et d'Adrienne Borluut († 6.5.1609), avec armoiries polychromées en haut relief.

Le vêtement est coupé dans un drap brodé dont toute la surface porte, reproduites plusieurs fois, de rutilantes armoiries que nous blasonnons comme suit :

Ecartelé, 1 et 4 Dongelberge, qui est Brabant (de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules), au filet en bande de gueules brochant sur le tout ; 2 et 3 contre écartelé Bourgogne, qui est 1 et 4 d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure composée d'or et de gueules (brisure de l'écu de France), 2 et 3 bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules, qui est Bourgogne ancienne ; sur le tout un écusson de Flandre, qui est d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules.

Evidemment, pour le donateur il était naturel (le travail du peintre ne se faisait pas sans rémunération !) que ses armes doublement principales apparussent sur le tableau avec l'importance qu'elles méritaient à ses yeux. Le personnage semble n'avoir dépouillé sa cuirasse que pour mieux faire voir de quelles grandes maisons il était issu, tandis que les bras et avant-bras demeurent protégés.

Henri de Dongelberge est représenté les mains nues jointes dans une attitude de prière. Autour du cou et du poignet il porte une large fraise aux plis onduleux.

On soupçonne un gantelet gisant sur le sol, à côté d'un casque très apparent surmonté d'un superbe panache à plumes d'autruche noires et blanches.

Le cuissard, les jambières et les chaussures de l'armure ne gênent pas le seigneur de Dongelberge dans son acte de dévotion, car les genouillères qu'il porte s'appuyent sur un coussin de velours qu'il partage avec sa femme. Une épée pend à son côté. Les dorures des molettes des éperons, des agrafes et des garnitures des pièces du harnois sont apparentes.

Le visage du donateur est celui d'un vieillard usé. On ne peut lui refuser de la distinction. La peau est ridée à l'angle de la paupière droite ; celle-ci, à l'encontre de la gauche qui est normale, tombe lourdement sur la pupille, presque entièrement recouverte. Ce « ptosis » ou chute palpébrale décèle presque certainement l'existence d'une affection nerveuse, déjà fréquente à cette époque mais qu'on n'avait pas identifiée. C'est une manifestation caractéristique de la paralysie d'un nerf cranien moteur du muscle releveur de la paupière (III^e paire).

De Crayer, très observateur, décrit fidèlement le symptôme, sans se douter le moins du monde que trois cents ans plus tard celui-ci pourra nous conduire à un diagnostic rétrospectif.

Ajoutons encore que l'homme paraît triste et fatigué, ce qui indique aussi que sa santé laisse à désirer.

Derrière le bourgmestre se tient modestement sa femme dont le cou est aussi enserré dans une fraise. Sa robe noire est faite d'une étoffe semée de petites broderies en rosace. Son visage, parfaitement ovale, ne manque ni de joliesse ni de fraîcheur mais est dépourvu d'expression. L'épouse semble n'avoir d'autre idée que de se conformer aux pensées de son mari. Mais où sont les neiges d'antan ! Une coiffe en dentelle entoure une chevelure noire très abondante. Le bras droit est pendant et la main gauche appliquée sur la poitrine veut marquer la ferveur de la dame. Mais cette ferveur paraît un peu distraite. Par quel sujet frivole ? Nous ne le saurons jamais.

Le tableau s'intitule « Pietà ». Ne l'avons-nous pas un peu oublié ? Le grand peintre, lui, sans en avoir l'air, est loin de l'avoir fait. Il sait ce qu'il veut et c'est ici que se révèle son génie de composition.

Examinons le second plan du tableau qui, du reste, est très peu en retrait, après avoir tracé en pensée dans le sens de la diagonale, un arc de cercle à très faible courbure, la convexité vers le bas. Ne regardons plus que ce qui est au-dessus. Les donateurs ont disparu. C'est l'effet que voulait notre artiste, né malin.

Nos yeux n'apercevront plus rien d'autre que le sujet principal, une scène émouvante dont le souvenir ne se perdra pas.

La Vierge offre au regard cette grâce plus belle encore que la beauté. Son visage d'une noble pureté, exprime la tendresse et le chagrin. Les lèvres sont serrées, car les grandes douleurs sont muettes.

Marie, assise sur un gradin, penche la tête sur le front affaissé du Christ défunt qui semble assis, jambes pendantes, sur les genoux de sa mère, soutenu dans cette position par saint Jean, beau jeune homme aux longs cheveux blonds. On ne voit à l'arrière-plan que la moitié du corps de ce personnage secondaire qui porte une lévite presque noire.

Les cheveux châtons de Marie sont gracieusement entourés d'un linge blanc qui tombe sur le cou et sur la poitrine. La Vierge est enveloppée dans un ample manteau bleu foncé aux plis abondants qui ne laisse à découvert que la pointe d'un petit pied et une main qui soutien l'avant-bras en pronation, main tombante, de son fils défunt dont elle semble ne pouvoir détourner les yeux.

Rendre la beauté du Christ mort, un pinceau peut le faire avec bonheur, c'est bien ici le cas, avec quel incroyable talent, mais la plume s'y refuserait !

Quelle douce majesté rayonne sur les traits d'un noble visage !

Quel art souverain est mis en évidence par l'exécution de cette image sans défaut, d'un corps humain dans son idéale perfection !

Quelle harmonieuse adaptation du pinceau de l'artiste aux nuances des plis du linceul et du manteau de la Vierge changeant suivant l'intensité de la lumière.

Gaspard de Crayer fut certes un grand peintre. Il n'est pas dédaigné du Musée du Louvre qui expose de lui le portrait équestre de Ferdinand, infant d'Espagne et gouverneur général des Pays-Bas. Cependant, Eugène FROMENTIN, dans *Les Maîtres d'autrefois*, le néglige tout à fait, et A.J. WAUTERS, dans son ouvrage *La peinture flamande*, en le plaçant au second rang parmi les peintres flamands du XVII^e siècle, le considère comme un « primus inter pares ».

Il semble que notre exposition ait contribué à tirer sa PIETA d'un oubli immérité. Reléguée dans une réserve des Musées Royaux où nous avons pu l'examiner grâce à l'amabilité du conservateur, cette œuvre est actuellement bien placée en vue dans une des plus belles salles du Musée d'Art ancien où nous l'avons encore contemplée tout à loisir.

Ascendances d'Henri de Dongelberge

A) Dongelberge

La généalogie de cette famille a déjà fait l'objet de plusieurs publications². Nous croyons donc inutile d'en fournir les preuves. Nous la développons ici sommairement :

Les *Dongelberge* descendent de Jan *Meeuwe*, chevalier, fils naturel de Jean I, duc de Brabant (1261-1294), à qui son fils et successeur Jean II (1294-1312) donna en apanage la seigneurie de Dongelberge et celle de Wavre, dont les premiers porteurs du nom et possesseurs du fief venaient de disparaître.

- I. Jan *Meeuwe* × Marguerite de *Pamele*, dame de Ledeberg.
- II. Louis de *Dongelberge*, chevalier, était à la bataille de Bäsweiler en 1371, × Ida de *Herbays*.
- III. Wauthier de *Dongelberge* × Gudule de *Glimes*.
- IV. Jacques de *Dongelberge* × 1°) Catherine de *Berghe* ; 2°) Marie *Nackaerts*.
- V. Jacques de *Dongelberge*, avocat postulant, × 1°) Jeanne van *Bodaff* ; 2°) Maria *Hujoel*.

- VI. Jacques, issu de la seconde, admis dans le lignage *Sleeus* du chef de sa mère en 1571, Drossart de Brabant, × Madeleine de Bourgogne, dame de Herlaer (voir sous B), dont : *Henri*, objet de cette étude ; et un fils naturel : *Jacques*, dont une postérité transmise jusqu'à présent par les femmes⁵.

B) Bourgogne

Monsieur Marcel Bergé, professeur à l'Athénée de Schaerbeek, président du S.C.G.D., a publié une excellente étude sur les nombreux bâtards de Bourgogne⁶. Nous y faisons de nombreux emprunts ainsi qu'aux notes manuscrites de J.-B. Houwaert⁷.

De plus, parcourant les archives du greffe scabinal de Vilvorde aux A.G.R.⁸, nous avons pu vérifier tous les échelons qui nous intéressent ici, sauf de I à II. On n'y trouve rien sur l'origine de Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai (II).

I. Jean sans Peur, duc de Bourgogne (1371-1419), fils de Philippe le Hardi et de Marguerite de Maele, (petit-fils de Jean le Bon, roi de France), assassiné sur le pont de Montereau (1419).

II. Jean de Bourgogne, fils naturel légitimé, évêque de Cambrai, archevêque de Trèves⁹.

Était-il le fils d'Agnès de Croÿ ? Ce n'est pas l'avis d'Houwaert d'après qui il aurait été procréé par Marguerite van Borsele.

Pareille preuve est difficile à trouver, car cette naissance n'a pas été criée sur tous les toits. *Adhuc sub iudice lis est*.

Jean était déjà évêque en 1439, ce qui nous permet de croire qu'il naquit tout au commencement du xv^e siècle.

On lui connaît 7 maîtresses dont il eut 17 enfants naturels.

« Il mourut à Malines le 27.5.1480, laissant 17 bâtards. Il fit célébrer à Cambrai une messe servie par ses trente-six fils et petits-fils illégitimes¹⁰. »

⁵ *Les Lignages de Bruxelles*, n° 32 (1967), p. 61, 2^e paragraphe, a signaler une petite erreur qui s'est glissée dans ce texte : C'est de Jacques de Dongelberge (× Madeleine de Bourgogne) que naquit d'une autre femme son fils Jacques. Ce dernier était donc le petit-fils de Jacques et de Marie Hujoel et le neveu et non le fils de Jean (lignage *Sleeus*, 1963).

De Jacques, le petit-fils ci-dessus, descendent les familles Pauwels, Sauvage et Triest.

⁶ Marcel BERGÉ : « Les bâtards de la Maison de Bourgogne et leur descendance », dans *l'Interm. des Gén.*, n° 60, 1955, p. 316.

⁷ Bibliothèque Royale, Cabinet des Manuscrits, n° II 6600 (lib. magnus) - 100 ; une filiation des Bourgognes illégitimes issus de l'évêque de Cambrai, avec les noms des maîtresses de celui-ci.

Son épitaphe, en latin dans le chœur de l'église Sainte-Gudule, mentionnait qu'il exerça avec bonté son ministère à Cambrai pendant quarante et un ans. Sa dépouille mortelle aurait été ensevelie à Bruxelles dans cette église et son cœur transféré à Cambrai. Il gisait entre deux ducs de Bourgogne et un roi de France (lequel ?) morts après lui ⁶.

III. Jean de Bourgogne, chevalier, seigneur de Herlaer, etc., dont la mère était Marguerite Absolons ⁸.

Jean épousa en 1450, Jeanne de Hornes ⁹, fille bâtarde de Guillaume, alias Philippe, légitimé de Hornes, fils d'Antoine et petit-fils de Philippe de Hornes (1423-1488), seigneur de Gaesbeek. Dont ⁹ : Philippe, Corneille, Marguerite, Charles (qui suit sous IV), Martin et Godefroid.

IV. Charles de Bourgogne-Herlaer, Grand-Fauconnier du roi d'Espagne, Prévôt général des Pays-Bas, chef mayeur de Vilvorde (1522-1528), × Catherine van Aelst, fille de Thierry ¹⁰. Leur dalle funéraire est scellée à un des murs du transept de l'église de Vilvorde.

V. Thierry (Dierik) de Bourgogne-Herlaer, prévôt général de l'empereur, × Jacqueline van Royen ¹¹. Ils eurent ¹²⁻¹³ :

- a) Charles, Grand Gruyer de Brabant ;
- b) Philippe, massacré avec son frère Charles dans la forêt de Soignes ⁵ ;

⁸ Gr. scab. arr. Brux. (Vilvorde), n° 7319, f° 226, v°, 1511-1512 : « Jan van Bourgogne, ridder, Heer van Herlaer, nat. sone des eerw Heeren Jan van Bourgoigne, in sijn leven bischop van Camerijk grave van Camerijk, dien hij hadde van wylen Jof. Margarita Absoloens.

⁹ Ibid., n° 7319, a° 1516, f° 382, v° « Jan van Bourgogne, ridder, × Joanna van Hoerne, waarvan Philippe, Kaerel, Godefridus... ten behoeve Dierik van Aelst. »

¹⁰ Ibid., 7322 - 250 v°, 1543-44 : Cath. van Aelst, fa q. Dierick × Karel van Bourgoigne geheten Herlaer.

¹¹ Ibid., n° 7322, f° 56, a° 1540-41 : Dierick geheten van Herlaer, (sone wijlen joncker Charles) prevost generaal des keyzers, × Jacqueline van Royen.

¹² Ibid., n° 7324, p. 415, a° 1562 : Dierick van Bourgoigne, geheten Herlaer, provost generaal × wijlen Jacqueline van Royen dont : Elisabeth (× Jacob van Dongelberge) et Madeleine.

N.B. : Ici c'est par erreur qu'on fait d'Elisabeth l'épouse de Jacob van Dongelberge. Cette erreur disparaît dans la preuve suivante :

¹³ Ibid., n° 7324, f° 364, a° 1561 : Dierick van Bourgogne geheten Herlaer, provost gen. dont : Magdalena × Jacob van Dongelberge, père et mère d'Henri, bourgmestre de Bruxelles.

- c) Elisabeth ;
- d) Madeleine de Bourgogne-Herlaer. Celle-ci épousa Jacques de Dongelberge et fut la mère du bourgmestre Henri de Dongelberge × Adrienne Borluut.

Armoiries d'Henri de Dongelberge

Décrites ci-dessus les armoiries ornant le vêtement d'Henri de Dongelberge sont remarquables parce qu'elles associent ou allient celles de deux illustres familles. Il y a évidemment de part et d'autre au moins une tâche de bâtardise dans l'ascendance plus ou moins éloignée.

Mais n'est-il pas vrai que la postérité voit s'effacer avec le temps ce qui était flétrissure à son origine. Ce mot flétrissure n'est-il même pas outré quand il s'agit d'ancêtres lointains ? C'est Saint Simon qui ne craint pas de l'employer. Mais nous savons avec quelle rigueur il jugeait ces situations, surtout en parlant des enfants naturels de Louis XIV et de Madame de Montespan qu'il qualifie d'adultérins. D'ailleurs il fulmine dans ses *Mémoires* contre ceux-ci dès qu'il leur voit conférer par le Roi des honneurs qui les placent dans l'ordre des préséances avant les autres princes du sang ¹⁴.

Rien d'étonnant, du reste, que dans les générations qui se succèdent, une lignée s'efforce de rendre moins apparentes les traces de bâtardise non contestable que révèlent les armoiries familiales.

Le prince, en général, ne tient aucun compte de l'illégitimité puisqu'il accorde souvent aux descendants des charges publiques élevées. On dirait qu'il n'a pas cessé de les considérer comme des parents, ce qu'ils sont effectivement, à un degré plus ou moins éloigné.

Les *Dongelberge*, bâtards de Brabant, au lieu d'une barre trop apparente, ont pu adopter pour leur blason une *bande* ou un *filet* en bande brochant sur le tout, beaucoup moins révélateur.

¹⁴ A l'égard des enfants naturels de Louis XIV, dont il vient d'être question, ils brisent d'un *bâton pèri en bande posé en abîme*. Il ne dépasse pas le quart de la longueur d'une bande. Les *Longueville* faisaient de même. Ils descendaient de Dunois, surnommé « le Bâtard d'Orléans ». Son père était Louis d'Orléans, frère de Charles VI. Dunois portait d'abord *Orléans* (qui était *France au lambel d'argent brochant en chef*), au *filet en barre ou traverse de sable*. Mais le peuple qui l'aimait cria un jour « Barre à bas » et le roi qui l'appréciait, permit de changer cette traverse en cotice d'argent. Ensuite, la cotice devint chez les *Longueville*, un simple bâton pèri posé en bande.

Il y a encore une autre brisure de bâtardise, mais beaucoup plus rare, elle consiste à porter les armes du père sur un franc-quartier posé à dextre dans un écu plain.

Ainsi ils n'ont plus vu d'inconvénient à ce que cette brisure de leurs armes, beaucoup moins encombrante leur demeurât propre.

Tandis que chez les Bourgogne d'illégitime naissance, l'écu comportait d'abord une plaine (ou champagne — petite aire ou surface ayant la hauteur d'un chef — située en pointe et limitée vers le haut par un trait horizontal). Cette partition qui est aussi considérée comme une brisure de bâtardise, tend naturellement, comme la peau de chagrin de Balzac, à se rétrécir insensiblement, avec cette différence que c'est à l'avantage des intéressés. Même elle finit par disparaître totalement, comme on le voit dans les armoiries d'Henri de Dongelberge qui porte fièrement dans ses quartiers et dans toute leur splendeur les armes de Jean sans Peur. C'est ce qui éclate sur le tableau de Gaspard de Crayer.

A remarquer que les 2 et 3 du contre-écartelé Bourgogne appartenaient à la Bourgogne ancienne que Philippe le Hardi adopta dans ses armes. Son père, Jean le Bon, roi de France, après la bataille de Poitiers (1456), marquant l'estime que lui inspirait son fils pour sa belle conduite, lui donna en apanage le duché de Bourgogne. L'ancienne famille venait de s'éteindre (1363) et le roi, proche parent, était son héritier.

Descendant de cette famille, Philippe en releva les armes : *d'or à trois bandes d'azur, bordé de gueules*. C'était légitime puisqu'il les avaient dans ses quartiers.

D^r Em. SPELKENS

GASPARD DE CRAYER (1584-1669)

Pieta aux Portraits du 'bourgmestre Henri van Dongelberghe et de son épouse Adrienne Borluut

(Bruxelles, Musée Royal d'Art ancien, catalogue 132)

C'est vraiment le hasard qui m'a fourni l'occasion d'étudier la *Pieta aux Donateurs*, de Gaspard de Crayer. Il y a peu de temps, j'ai été amenée à traduire de l'allemand deux articles parus dans la *Weltkunst*, revue d'art de Berlin, dont la couverture du numéro du 15 août montrait une bonne reproduction en couleurs de cette œuvre trop peu connue, signée par Gaspard de Crayer. Elle était accompagnée d'un commentaire de quelques lignes, parfaitement exact.

En revanche, deux ans plus tard, cette même revue consacrait à ce tableau, dans son numéro du 15 août 1952, une copieuse étude illustrée de nombreuses photos. L'article était signé du Dr. Bach-Vega, de Vienne. Nous ignorons tout de lui, sauf qu'il était un amateur, qui avait acheté en vente publique un tableau cintré, d'assez grande dimensions, représentant *Le Christ mort, soutenu par la Vierge, la Madeleine et saint Jean*, attribué à l'école de Rubens, mais il ne portait ni signature ni indication d'origine.

Le nouveau possesseur exulte, convaincu qu'il vient d'acquérir, à un prix très raisonnable, une œuvre de jeunesse de Van Dyck. D'où la publication, dans la *Weltkunst*, pour confirmer cette opinion, d'une reproduction du tableau. Malheureusement pour lui, tout prouve que c'est une œuvre de Gaspard de Crayer, et non de van Dyck.

Dans les *Descentes de Croix*, peintes par Antoine van Dyck, les muscles sont nettement indiqués, les veines se gonflent sur les avant-bras, les pieds et les mains sont tordus par l'atroce supplice. Rien de pareil chez Gaspard de Crayer qui, dans toutes ses œuvres, indique le contour d'une façon impeccable, mais ne s'attarde pas aux détails. Nous le voyons clairement dans sa *Pieta* en largeur de Vienne, où le corps du Christ est proche de celui du Musée de Bruxelles. De plus, la thèse de l'amateur viennois vient buter contre un gros obstacle : le groupe sacré de la *Pieta* qu'il vient d'acquérir est presque identique à celui de notre *Pieta aux Donateurs*, signée au premier plan : *Decrayer*. Pour se tirer d'affaire, le Dr. Boch-Vega veut bien attribuer les donateurs à de Crayer, tout en affirmant que la *Pieta* du haut fut peinte par van Dyck. Mais sur quoi se base-t-il pour le prétendre ?

Nous le laisserons donc à ses rêveries pour nous occuper de *Gaspard de Crayer*, peintre fort oublié aujourd'hui, mais qui fut

très admiré de son vivant. Il est né à Anvers en 1584, fils d'un maître d'école, qui se fit quelque peu marchand de tableaux pour compléter ses ressources. Ainsi, dès l'enfance, le jeune Gaspard s'intéressa-t-il à l'art et, comme il manifestait de sérieuses dispositions pour le dessin, son père l'envoya en apprentissage à Bruxelles, auprès de Michel Coxie. On connaît de celui-ci un grand *Jugement dernier*, qui se trouve au Musée de Gand ; la composition est médiocre et les personnages gesticulent dans tous les sens.

Le jeune de Crayer dépassa rapidement son maître. Il voit juste, il possède le sens du dessin et celui de la composition. On peut affirmer : « il a le don ». Certes, il est souvent superficiel, car il travaille avec une rapidité extrême, mais il sait varier la présentation du sujet. A Bruxelles, il devient un peintre en vogue, car ses prix ne sont pas aussi prohibitifs que ceux de Rubens et de van Dyck, qui sont d'ailleurs souvent à l'étranger.

Le Musée Royal des Beaux-Arts de Bruxelles possède nombre de tableaux de Gaspard de Crayer. Son *Education de la Vierge* est une œuvre charmante et fine ; la jeune Marie couronnée par les Anges est extrêmement gracieuse. Par contre, dans d'autres compositions religieuses, il faut bien avouer que le peintre cherche surtout l'effet ; ses personnages sont souvent plus grands que nature, mais son dessin est toujours impeccable.

Dans ces énormes toiles, de Crayer répond au désir de ses aristocratiques clients ; il était de bon ton à l'époque d'offrir à sa paroisse un tableau au sujet pieux et, s'il était de grande taille, il faisait bel effet dans la pénombre des chapelles. Le donateur était enchanté.

La plupart de ces compositions de Gaspard de Crayer se trouvent à présent au Musée d'Art ancien de Bruxelles et portent la mention : « Anciens dépôts ». Ceci signifie que ces vastes toiles, offertes à des églises de Bruxelles par des donateurs dévots, furent arrachées des murs par les troupes de la Révolution française et, ensuite, mises en dépôt dans les dépendances de l'ancien palais de Charles de Lorraine. Elles devaient être transportées à Paris... mais ce fut Waterloo et les tableaux restèrent à Bruxelles.

Lorsqu'on eut construit, sous le règne de Léopold II, notre Musée actuel des Beaux-Arts, ces grandes toiles de Gaspard de Crayer furent mises dans des salles du Musée, qui ne peuvent être visitées que sur demande. J'ai pu les étudier à l'aise ; c'est évidemment de l'art décoratif, mais il ne manque pas d'allure. Gaspard de Crayer possède une grande sûreté de main ; et il campe hardiment la silhouette de ses personnages, souvent de grande taille, tels que son *Saint Paul et Saint Antoine Ermites*, de notre Musée.

Malgré sa vaste production et la faveur du public, la fin de la vie de Gaspard de Crayer fut pénible et on s'est demandé pourquoi



PIETA de Gaspard de CRAYER

Cliché aimablement prêté par les Musées Royaux des Beaux-Arts
de Belgique

il quitta Bruxelles pour Gand à quatre vingt-quatre ans. L'explication de cette fuite est donnée par un article du *Patriote Illustré*, de 1954, signé par Robert van den Haute.

Malgré ses succès, le peintre était criblé de dettes, car son épouse était follement dépensière. Il se réfugia à Gand en 1666, non seulement pour se dérober à ses créanciers, mais en espérant que, dans cette ville où elle ne connaissait personne, sa femme renoncerait à « tenir son rang ».

Trois ans plus tard, le 27 janvier 1669, Gaspard de Crayer s'éteignit à 87 ans. Il fut inhumé dans la chapelle des Dominicains, qui fut désaffectée, puis démolie au siècle dernier. Ainsi, le pauvre artiste, qui avait tant travaillé à l'embellissement des églises, n'a même plus de sépulture.

Gaspard de Crayer avait apporté tous ses soins à la *Pieta aux Donateurs* de notre Musée. Le baquet de cuivre au premier plan, près duquel se trouve la signature, est un des accessoires favoris du peintre, qui se retrouve dans plusieurs de ses compositions.

Au premier plan, l'homme âgé, vu de profil, est une figure importante et bien oubliée du passé bruxellois : *Henri de Dongelberghe*, seigneur de Berlaer et Zillebeke, plusieurs fois échevin de Bruxelles et, ensuite, bourgmestre des Lignages de la capitale, poste extrêmement considéré, qu'il occupa à partir de 1590. L'année suivante, les Archiducs Albert et Isabelle se rendirent en visite officielle à l'hôtel de ville de Bruxelles et l'Archiduc nomma Dongelberghe chevalier.

Il n'en fut pas peu fier et il resta bourgmestre des lignages de Bruxelles pendant trente-quatre ans, avec quelques brèves interruptions. Il joua donc un rôle important dans la capitale et ne prit sa retraite qu'en 1626. C'est sans doute vers cette époque que Gaspard de Crayer fit de lui le portrait qui nous occupe.

C'est un beau morceau de peinture, pris sur le vif. L'artiste a longuement fait poser le bourgmestre des lignages, qui devait avoir la soixantaine. Le profil énergique, aux joues creusées par l'âge, est exactement observé ; sous les sourcils épais, de légères rides marquent les paupières à demi baissées ; autour du grand front, les mèches grises ondulent en désordre. Les mains, cette pierre de touche des dessinateurs, sont, elles aussi, marquées par les ans et leur dessin est impeccable.

Sans trop de modestie, Henri van Dongelberghe fait parade de son rang ; il a revêtu son armure de chevalier aux éperons d'or et il a posé devant lui son casque orné de plumes d'autruche. En outre, il porte sur son armure une cotte d'armes, sorte de mantelet sur lequel les armoiries sont finement peintes.

J'ouvre ici une parenthèse qui donne raison au Dr. Bach-Vega, de Vienne, lorsqu'il prétend que deux mains ont travaillé à notre *Pieta aux Donateurs*, mais la seconde main n'est pas celle de van Dyck. Nous y voyons, par contre, celle d'un peintre héraldiste, spécialiste des armoiries, car il faut une habileté et une patience de miniaturiste professionnel pour exécuter correctement toutes les subtilités d'un blason ... et ce n'étaient certainement pas les qualités dominantes de Gaspard de Crayer.

La famille de Dongelberghe est très ancienne. Elle descend de Jean Mieuwe, fils naturel de Jean I^{er}, duc de Brabant, qui reçut en 1303, la seigneurie de Dongelberghe.

Voici ces armoiries, telles que notre bon bourgmestre les porte sur sa cotte d'armes : *Ecartelé : 1 et 4, de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules, au filet en barre ou à la cotice de gueules brochant sur le tout (qui est Dongelberghe) ; 2 et 3, contre-écartelé : 1 et 4, d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules (qui est une brisure des armes de France) ; 2 et 3, bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules (qui est Bourgogne ancien) ; Sur le tout, un écusson de Flandre, qui est d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules.*

Le père de Henri van Dongelberghe était Jacques, chevalier, Drossart de Brabant, époux de *Marguerite de Bourgogne Herlaer*. Il mourut jeune, lorsque son fils était encore tout enfant. Quant à notre bourgmestre, il épousa Isabelle Borluut. Lorsqu'il mourut, en 1627, sa famille continua à exercer des charges communales à Bruxelles ; son fils, François, né à Bruxelles en 1595, fut à plusieurs reprises échevin et bourgmestre de la capitale, entre 1616 et 1648.

Un second Henri de Dongelberghe, petit-fils de notre bourgmestre, découvrit un vieux manuscrit flamand décrivant la bataille des Eperons d'Or ; il le traduisit en latin et le fit publier, en citant les noms des familles nobles qui avaient pris part à la victoire. C'était d'autant plus intéressant pour l'auteur que ses ancêtres maternels, les *Borluut* jouèrent un grand rôle dans la politique gantoise. Sur la *Pieta* de Gaspard de Crayer, Adrienne Borluut se tient modestement derrière son époux, et paraît beaucoup plus jeune que lui. Lorsque Gaspard de Crayer peignit la *Pieta* que nous étudions, il fit poser notre bourgmestre et fit de lui un beau portrait expressif, mais il dut faire appel à sa mémoire pour évoquer les traits d'Adrienne Borluut, morte en 1609, et il lui donna fort peu de caractère.

La famille Borluut remonte au XII^e siècle, lorsqu'en 1150 Nicaise *Borluut* est cité comme doyen des célèbres Arbalétriers de Saint-Georges de Gand et s'illustre sous le règne de Thierry d'Alsace. Cent cinquante ans plus tard, Jean Borluut prend une part glorieuse

à la bataille des Eperons d'Or et, en récompense de sa vaillante conduite, le comte de Dampierre le nomme chevalier.

Le nom de Borluut se rattache en outre à une des œuvres les plus célèbres de nos Primitifs flamands, le polyptique de l'*Agneau mystique* des van Eyck. Sur les volets extérieurs figurent les portraits des donateurs agenouillés en prière : *Josse Vijd*, premier échevin de la Keure de Gand et son épouse, *Isabelle Borluut*. De plus, leurs armoiries sont sculptées au sommet de la voûte de la chapelle qui abrite cette incomparable merveille.

Nous ne savons pas grand'chose d'Adrienne Borluut elle-même. Cependant, nous possédons quelques précisions sur les époux Dongelberghe. Leur hôtel particulier était situé à Bruxelles, près du moulin des Béguines et l'église du Béguinage était leur paroisse. C'est à cette église que Henri van Dongelberghe fit don de son portrait et celui de sa femme, devant une *Pieta*, peint par Gaspard de Crayer. L'église actuelle du Béguinage n'est plus celle d'autrefois, l'ancienne église fut démolie en 1657 pour faire place à la construction en style baroque, qui existe encore aujourd'hui.

Par une chance extraordinaire, le monument funéraire qui surmontait la tombe du bourgmestre des lignages et de sa femme, est encore conservé. Il est cependant totalement ignoré des visiteurs. Grâce à l'obligeance du curé de la paroisse, j'ai pu examiner ce monument. Il est en grès rosé et se trouve dans l'abside qui se termine en chapelle du bas-côté droit. Appuyé au mur du fond, il est parfaitement intact ; il n'est pas très grand, ce qui lui valut sans doute d'être épargné depuis trois siècles. La technique du sculpteur est excellente.

Dans la partie supérieure, deux lions, exécutés en ronde-bosse, se dressent pour soutenir les armoiries d'Henri van Dongelberghe ; elles sont identiques à celles qui ornent sa cotte d'armes sur son portrait du Musée de Bruxelles. En-dessous de ces armoiries, une longue pierre forme un rectangle qui porte une inscription latine ; elle cite tous les titres du bourgmestre et nous indique la date de son décès : le 16 juin 1627. Son épouse l'avait précédé dans la tombe dix-huit ans plus tôt, le 6 mai 1609.

Grâce à l'amabilité de M^{lle} Lucienne van Meerbeek, archiviste aux Archives du Royaume, j'ai appris que les archives de l'église du Béguinage contiennent un acte de fondation de deux messes anniversaires perpétuelles, fondées le 11 avril 1616 par Henri van Dongelberghe, chevalier. Une de ces messes est fondée le 7 mai à la mémoire de sa défunte épouse ; l'autre, fixée au 8 mai de chaque année, sera chantée à la mémoire des parents du bourgmestre à la date anniversaire de son décès. D'après les archives, les funérailles d'Henri van Dongelberghe furent célébrées dans sa paroisse et les cierges coûtèrent dix-neuf livres.

Ainsi, notre grand tableau, sur lequel Gaspard de Crayer avait peint avec tant de virtuosité notre bourgmestre et sa femme, ornait paisiblement l'église du Béguinage, lorsqu'en 1792, les troupes de la Révolution française conquièrent les Pays-Bas. Nos ancêtres durent assister, la rage au cœur, au pillage systématique des églises. Dans celle du Béguinage, notre *Pieta aux Donateurs* fut parmi les victimes. En bonne logique, cette profusion de blasons, souvenir d'un passé exécré, aurait dû heurter les principes de nos envahisseurs.

Mais, sans doute, les Sans-Culottes furent-ils sensibles à l'éclat du coloris et à l'originalité de la mise en page ; nous pouvons dire à leur honneur que le panneau fut transporté avec soin et qu'il n'a pas souffert.

Henri de Dongelberghe et Adrienne Borluut prirent donc le chemin du dépôt où les Français rassemblaient toutes les œuvres d'art raflées dans nos collections. Nombre de nos plus grands trésors avaient déjà pris le chemin de l'étranger, mais Bosschaert, conservateur des collections de Bruxelles, parvint à les récupérer. Mais l'œuvre de Gaspard de Crayer resta tranquillement à Bruxelles, sous la Révolution française, comme sous l'Empire.

Elle entra ensuite dans les collections de notre Musée actuel d'Art ancien, rue de la Régence, inauguré en 1887. A cette époque, les tableaux étaient encore présentés cadre contre cadre, comme dans les Cabinets d'Amateurs du xviii^e siècle.

La *Pieta aux Donateurs* de Gaspard de Crayer fut parfois exposée dans les hauteurs d'une salle, mais il n'éveilla guère l'intérêt du public et il sommeilla la plupart du temps dans les réserves du Musée. Il a fallu que, récemment, l'article fantaisiste d'un amateur d'art viennois attire l'attention sur l'œuvre de Gaspard de Crayer et l'intérêt que présente pour nous l'effigie de notre bon bourgmestre de Bruxelles.

Le panneau fut transporté des réserves dans la salle Rubens et accroché à gauche de la porte d'entrée. Majestueux, souriant, notre bon bourgmestre des lignages accueille les visiteurs ; j'espère qu'ils s'intéresseront à lui et lui rendront l'hommage, auquel il attachait tant de prix lorsqu'il siégeait comme premier magistrat dans l'hôtel de ville de la bonne cité de Bruxelles.

S. SPETH-HOLTERHOFF

HENDRIK VAN DONGELBERGE EN HET BEGIJNHOF TE BRUSSEL

In de twee voorgaande hoofdbijdragen werd eraan herinnerd dat Hendrik van Dongelberge, zoals trouwens zijn echtgenote Adriana Borluut, begraven ligt in de Begijnhofkerk te Brussel, dat er in deze kerk een gedenksteen met de familiewapens van het echtpaar Dongelberge-Borluut achter het marmeren altaar bestaat, dat Gaspard de Crayer's Pieta-doeck met portret van het zelfde echtpaar aan die kerk geschonken er eertijds ten toon hing.

Deze blijken van bijzondere genegenheid (niet de enige zoals verder wordt getoond) zijn denkelijk te verklaren door het feit dat Hendriks twee zusters binnen het Brussels Begijnhof intrek en verblijf hadden genomen. De edele juffrouwen Kristina van Dongelberge « ierste ende d'oudtste grootmeestersse » en Charlotte van Dongelberge, begijntje, bezaten en bewoonden het huis « den Soeten Naem Jesu ».

Zij waren « beyde gesusteren ende wittighe dochteren wylen Jacob van Dongelberghe, in synre leven Drossaert ende groot Warandemeester des Lants ende hertogdom van Brabant, ende van vrouwe Magdalena van Bourgoigne, geheten van Herlaer »¹. De zelfde ouders dus als die van Hendrik.

Door akte van 14 april 1617 hadden deze geestelijke dochters een kapitaal van 400 Rijnsfld. gestort voor de stichting van 26 Requiem-missen jaarlijks in de Begijnhofkerk door de cureyt van 't Begijnhof te celebreren aldus : 13 missen op dertien achtereenvolgende dagen vanaf Ste Kristinadag (24 juli) en evenzoveel vanaf

¹ A.R.B., Kerk. Arch. Begijnhof Brussel, n° 21.797, fundatie n° 13.

In deze titulatuur van Jacob van Dongelberge wordt het drossaardschap van Brabant wel vooropgesteld. Nochtans heeft Jacob van Dongelberge dit ambt slechts een paar maanden bekleed en misschien zelfs niet uitgeoefend, want hij heeft geen rekening uitgebracht voor de Rekenkamer. Uit het archief van de Rekenkamer blijkt :

- dat Thomas Nagels tot drossaard van Brabant werd benoemd door Keizer Karel (open brief van 18 mei 1545), bevestigd door Philips II (O.B. 22 oktober 1560) en einde 1562 stierf, Magdalene van Ranst als weduwe nalatend.
- dat door openbrieven van 17 mei 1563, Jan de Greve werd aangesteld « inden staet ende officie van Drossaet van desen onsen Lande ende Hertogdomme van Brabant ende zijne toebehoirten inde plaetsse van wylen Jacob van Dongelberge, leste besitter vanden zelve staet, onlanx overleden ». - (A.R.B. - Rekenkamer n° 12532, Rekening 1563-66 f° 2).

Houwaert geeft in zijn genealogie Dongelberge 't volgend over Jacob v. D. « provost van den Hove ons heeren sconinx 1561, Drossaert van Brabant 1562, obiit eodem anno 1562 ; Magdalena van Bourgognen ejus relicta obiit 1582 ». - (K. Bibl - Hs - II, n° 6510, f° 241.)

Jacob v. D. maakte zijn testament op vóór notaris Le Begge, 25 mei 1567, en 1 april 1562. - (A.R.B. - Notariaat Brabant n° 9395, akte n° 21 en f° 267 v°).

St Carolusdag (28 januari), de naamfeesten van de patroonheiligen der stichters.

Later nog, door akte van 20 juli 1625² schonk Kristina het huis « den Soeten Naem Jesu » aan het klooster tot eigen nagedachtenis en die van haar juist afgestorven zuster († 18 april 1625)³.

Ook jaargetijden werden nog gesticht in de Begijnhofkerk : op 18 april voor Charlotte, op 25 september voor Kristina⁴.

Met hun godsvruchtige fundaties hadden de edele juffrouwen het vrijgevig voorbeeld van hun broeder Hendrik van Dongelberge nagevolgd, die als weldoend en godvrezend man door stichting van 11 april 1616 jaargetijden had gefundeerd in de Begijnhofkerk met de volgende bepalingen⁵ :

« Alsoe heer Henric van Dongelberghe, riddere, heere van Herlaer, Zillebeke etca ons inder qualiteyt voorscr. als Regeederen van den temporelen goeden ende innecomen van den gemeynen Beghynhove voorscr., inden naeme ende tot behoef van den selven gemeynen Hove, onlanx heeft getelt ende vuytgereyckt die somme van tweehondert ende tweenvyftich Rinsguldens eens, tstuck tot twintich stuyvers Brabants gerekent, wesende die capitale penningen van veerthien Rinsguldens erfelyck tegen den penninck achtiene, welcke penningen met meer andere penningen by ons syn geemployeert totte opbouwinge van seker Nieuwt Groot Huys, gestaan tegensover tkerckhof van den voiscr. Beghynhove, inde Regte straete aldaer, tusschen thuys geheeten Tsouwen ter eenre ende het straetken gaende naar 't Convent geheeten den Spiegele, in dander zyde, Soe ist dat » met goedkeuring van Mathias Hovius, aartsbisshop van Mechelen, de regeerders het Begijnhof hebben verplicht jaarlijks en erfelyk de rente van 14 Rgld, met vervalldag op 15 april van ieder jaar (en voor 't eerst in 1617), aan de kerkmeesteres te betalen « op de lasten, conditiën ende voorwaerden naebeschreven, die de heer van Dongelberghe volcomenelyck ten eeuwigen dagen begeert onderhouden ende achtervolgt te worden », te weten :

— twee jaargetijden doen celebreren, het eerste op 7 mei⁶ voor lafenis der ziel van Adriana Borluut, wettige huisvrouw van de

² *Ibidem*, Fundatie n° 14.

³ *Ibidem*, n° 21.673, Rekening 1625, f° 124 « over duytsvaert van wylen joffr. Charlotte van Dongelberghe ontfæen xxxi st. » (voor waslicht).

⁴ *Ibidem*, n° 21.798 (Fundatiesboek van 1642).

⁵ *Ibidem*, n° 21.797, Fundatie n° 12. Compareerden bij de stichting Johannes Woutersen, priester en licenciaat in de godgeleerdheid, cureyt van het Begijnhof, Kristina van Dongelberge en Katherina van den Winckele, grootmeesteres van het Hof.

⁶ Adriana Borluut stierf 7 mei 1609 ; de lijkdienst greep plaats in de Begijnhofkerk. Cf. *Ibidem*, n° 21.673, f° 104 « voor tbaerCleedt van wylen vrouwe

fundateur, het tweede 's anderendaags in memoriam van zijn ouders, zolang hijzelf leeft, en later op de verjaardag van zijn afsterven voor eigen zielerust ⁷.

- de twee jaardiensten gaan gepaard « met gesongen vigiliën met drye lessen met sequentie onder die gesongen misse, gedient met diaken ende subdiaken ende met gesongen commendatiën ad sepulchrum nae dezelve missen, metten gebruycke van wierroock ende wywater ende die beste swerte ornamenten, mitsgaeders den authaer met swart te behangen ende de behangen bare onder het Sepulchrum te stellene met vier wassen keerssen daer-beneffens ende twee op den authaer, brandende soe lange als den dienst dueren sal ».
- de jaargetijden zullen worden aangekondigd « mette grootste clocken ».
- zij zullen niet mogen doorgaan als hoogmis van de dag. Deze gewone misdienst moet vóór of na de gestichte requiemmis worden gecelebreerd.
- de jaarlijkse rente van 14 Rgld dient ten bedrage van 9 Rgld tot het loon van cureyt (18 stuiv.), kapelanen, zangeressen, klerk en kosteres (ieder 15 st.), tot de kosten van licht, baaren altaarkleed, en ten bedrage van 5 Rgld tot het loon van de kerkmeesteres (20 st.), voor een wit brood aan cureyt en grootmeesteres (24 st.) en het overige tot profijt van de armste begijntjes.

Voor zekerheid van de rente van 14 Rgld werd het nieuw huis tegenover het kerkhof te pand gesteld. Aldus hoopte Hendrik van Dongelberge voor zijn stichting een eeuwigdurend bestaan. In feite stonden zijn jaargetijden in het Fundatieregister van 1869 nog als uitvoerbaar aangetekend ⁸.

Paul LEYNEN

Adriana Borluyt huisvrouw heer Henricx van Dongelberghe, riddere ende Borge-meester deser Stadt, die deser werelt overleedt den 7 may, ontfæen iii Rgeld iv st. ». Haar jaargetijde met wittebrood-uitdeling staat vanaf 1610 geboekt. Cf. *Ibidem* n° 21.674, f° 95, 167.

⁷ *Ibidem*, n° 21.677, f° 127, 129. Hendrik v. D. stierf 15 juni 1627; zijn uitvaart gebeurde in de Begijnhofkerk. Wij noteerden er ook de begrafenis in 1627 van zekere Adriana van Dongelberge, jongedochter.

⁸ *Ibidem*, n° 21.800, Fundatie n° 128.

LES LIGNAGES DE BRUXELLES DANS BRABANTICA IX

Le recueil de travaux de généalogie, d'héraldique et d'histoire familiale que François de Cacamp publie depuis 1956 fait toujours une large part aux Lignages de Bruxelles.

Depuis le tome II chacun des recueils comprend deux volumes dont le second traite exclusivement des Lignages. Jusqu'au tome IX, paru en 1968, s'y est poursuivi un travail d'ensemble sur les familles qui se sont inscrites dans les Lignages en 1376 en exécution du privilège ducal du 17 juin 1375. Afin d'éviter les difficultés connues antérieurement lors des élections pour l'échevinage et la désignation des chefs de la Gilde drapière, ce privilège avait ordonné aux lignagers de choisir une fois pour toutes le Lignage dont ils pouvaient se réclamer.

Partant des listes d'inscription de 1376, François de Cacamp et ses collaborateurs se sont efforcés de dresser la généalogie de chacune des familles enregistrées. Pour six Lignages les familles ont été passées en revue dans les tomes précédemment parus. Le présent tome IX aborde les familles inscrites au *Roodenbeke*.

Après de brèves notices cherchant à caractériser chacune de celles-ci et des notes éparses sur l'énigmatique famille Van Roodenbeke (dont on ne connaît que quelques porteurs du nom, sans possibilité de les relier par des filiations) sont établies les généalogies *van Bogaerden*, *Fraybaert*, *de Witte*, *van Hamme*, *van Woluwe* (aux maillets). D'autres familles représentées dans ce Lignage ont été traitées antérieurement, telles *Clutinc*, *Hertewyck*, *van den Heetvelde*, *Meert*, *Mennens* ne fait l'objet que d'une simple notice, sa généalogie ayant été brillamment traitée par le Président Goffin (*Annuaire de la Noblesse belge*, 1942-1945).

Certains noms, figurant à la liste de 1376 mais qui n'y firent qu'une courte apparition, ne sont pas repris dans le recueil faute d'identification ou de données généalogiques : *van Schoers*, *Reethen*, *van Houthem*, *t'Smet van Eversberghe*.

Le volume contient encore la généalogie de deux familles relevant en 1376 d'autres lignages : *Eggloy* (*Serhuyghs*), par Jacqueline van Camp-Vandervelde et François de Cacamp et une branche des *Van Buyseghem dit Buys* (Sleeus et Steenweeghs en 1376), par le Dr Spelkens et François de Cacamp.

Un dernier volume consacré à la même série de familles de 1376, entre autres les *van Ophem*, est annoncé pour l'an prochain et contiendra des tables générales. Ainsi s'achèvera un travail remarquable par sa documentation inédite sur les familles lignagères de Bruxelles, de leur origine au xvii^e s. ; travail considérable aussi

par la masse des sources consultées (dépouillement d'archives et des analyses des actes scabinaux de Bruxelles par J.-B. Houwaert), travail méritoire et souvent ingrat, car les généalogies de familles éteintes n'intéressent que les chercheurs et ceux qui s'y consacrent ne trouvent que peu d'échos à leurs labeurs ; travail fécond, enfin, par tout ce qu'il apporte de nouveau sur la connaissance du milieu lignager.

Quant à la première partie de *Brabantica IX*, elle contient plusieurs études qui touchent d'une manière plus ou moins large à ce milieu particulier.

Ainsi, dans la *Généalogie de la Famille de Chentinnnes* (branche de Pellaines), par E. de Buisseret et J. van der Straeten, nous trouvons *François de Chentinnnes*, baptisé à Bruxelles (Saint-Jacques-sur-Coudenberg), le 23.1.1748, lieutenant au Régiment de Miggazi, mort au Quesnoy en 1793, probablement pendant le siège de cette ville, qui après réhabilitation du 3.6.1763, avait été admis le 13 suivant au Lignage Coudenberg. Il était fils de Guillaume, chef drossard de Grimbergen, conseiller à la Cour suprême de l'Ordre Teutonique et agent admis au Conseil privé de Charles VI, et de *Marie-Cathérine Camusel* ; petits-fils de Jean de Chentinnnes, chef-maieur d'Orp-le-Grand, censier dans ce village de l'abbaye d'Heylisssem, et d'*Elisabeth van Meldert*, ainsi que d'*Auguste Camusel* et de *Marguerite Driessens*. C'est de cette dernière, descendante des *Oemen* et de *Walsche*, que provient la filiation lignagère.

Dans l'étude de M.F. Lebouille, sur l'*Hôtel de Calenberg* (jadis rue du Marquis), ses origines et sa dévolution, nous relevons que *Charles van den Tympel* occupa sans doute cette demeure en raison de son mariage avec *Marie van Heyleweghen*, veuve de *Laurent Longin*. *Charles van den Tympel*, patricien de Louvain, chevalier, membre du conseil de sa ville en 1555, se fit admettre au Lignage Sleeus en 1562, fut échevin de Bruxelles en 1563, 1565, 1566, 1567 et 1568, bourgmestre en 1565 et 1569, trésorier en 1571 et 1573. Après la mort de sa femme il regagna Louvain et fut maire de la chef-mairie de cette ville de 1574 à 1600.

L'hôtel appartint de 1724 à 1735 à *Joseph van Laethem*, baptisé à Bruxelles (Saint-Nicolas), le 21.4.1689, conseiller et assesseur du Mont de Piété de Bruxelles, greffier de la Chambre d'Uccle. Il fut créé chevalier le 30.1.1734 et admis au Lignage Serhuyghs en 1726 du chef de ses ancêtres *Van Winterbeke*. Il épousa (Saint-Géry, 8.9.1725), *Jeanne-Marie van Assche*, fille de Josse, échevin de la Chambre des Tonlieux de Bruxelles, et de *Cathérine van Kerpen*. Il était le fils de *Jean van Laethem*, commissaire général des logements des gens de guerre, conseiller de la Jointe suprême des Monts de Piété aux Pays-Bas, greffier de la Chambre d'Uccle, et d'*Anne van Langenhove*. Joseph n'habita pas l'hôtel ; il loua celui-ci au comte de *Calenberg*, dont la veuve en devint ensuite propriétaire.

A. Becquet traite de la descendance de *Jacques van de Nesse*, greffier et échevin de la franchise d'Overyssche. Il était le mari, en 1573, de *Paeschyne Godtschalck*, veuve d'*Aert Stevens*, fille de Philippe et de *Catherine Spijskens*, descendante d'une antique famille d'échevins de Bruxelles. On verra dans les Registres du Lignage Coudenberg, que les *Tablettes de Brabant* publieront prochainement, que toutes les personnes qui furent admises gratuitement à la bourgeoisie de Bruxelles comme descendants du lignage Coudenberg depuis la fin du XVII^e s., le furent comme descendants de *Paeschyne Godtschalck* et d'un de ses deux époux. Tout un groupe d'admissions au Lignage se réclame de la même origine : les *Charliers*, *Van Berchem*, *Platteborse*, *Piré*, *Leyniers*, *Stoeffs*, *Van Elder*. En somme une filiation classique pour obtenir l'entrée au Coudenberg.

Celui qui ouvrit, ou plutôt força cette porte — par laquelle beaucoup d'autres s'engouffrèrent après lui — est *Antoine-François Charliers*, s^r de Borchgravenbroeck et d'Odomont, né à Overyssche le 12.7.1650, licencié ès lois, conseiller au Conseil de Brabant au titre effectif depuis le 6.3.1694, mort à Bruxelles le 4.10.1728. Ce n'est que par jugements du Conseil de Brabant qu'il obtint de se faire admettre au Coudenberg, à titre provisoire d'abord (1689) et à titre définitif, toutes preuves ayant été fournies, le 14.11.1690.

Il était fils de *Simon Charliers*, chef maieur d'Overyssche, intendant du comte de *Baucignies*, prince de *Hornes*, et de *Marie van de Nesse* ; petit-fils de *Josse van de Nesse*, échevin de la cour d'Ijzer à Overyssche et de *Philippine De Peuseleer*.

A. Becquet n'a pas cité tous les admis au Coudenberg descendant de *Jacques van de Nesse*. Mais il nomme comme tel *Jacques Platteborse*, époux de *Marguerite Bassery*, ensuite de *Catherine Moris*, fils de Gaspar et de *Jacquemyne van de Nesse*, petit-fils de *Jean Platteborse* et de *Marie van Ophem*, ainsi que de *Martin van de Nesse*, maître-brasseur à Bruxelles, et d'*Anne van der Elst*. Cependant les dates de décès et d'admission avancées par l'auteur sont erronées. *Jacques Platteborse* fut admis en 1747 et mourut sans postérité le 26.3.1762, à 85 ans.

C. van den Berghe-Pantens consacre une étude à quelques œuvres d'art relatives à la famille *Van der Noot* au XV^e s. Il s'agit d'œuvres, presque toutes disparues, connues seulement par une mention, une description ou un dessin. Cette étude retiendra l'attention de ceux qui s'intéressent à cette antique famille, la seule connue comme continuée jusqu'à nos jours en ligne masculine parmi les familles lignagères du XIII^e s.

Signalons encore, et non comme la moins intéressante au point de vue qui nous occupe, l'étude du baron Roland d'Anethan, sur les *Salaert, dit de Doncker*, famille de fauconniers à l'origine, dont la branche bruxelloise donna plusieurs peintres. Lignagers de par

l'alliance de l'ancêtre commun de cette famille avec une patricienne bruxelloise au xv^e s., trois au moins de ses membres exercèrent les privilèges politiques des lignagers. Mais entre les deux premiers et le troisième la famille subit à Bruxelles un déclin évident. Le premier degré est *Jan Salaert* dit de Doncker, cité entre 1390 et 1405 avec sa femme *Margriete Schalie*, fille de Michael et de *Catherine van den Stallen*, d'une famille lignagère bien connue. Leur petit-fils Olivier fut écoutète de Malines (1468-1475), conseiller et premier fauconnier de *Charles le Téméraire* et de *Maximilien*. Reçu au Lignage Serroelofs, il fut échevin en 1483 et 1489. Il tenait en fief du s^r de Bigard, le *Hof ten Bossche*. Il épousa *Beatrijs 's Blocx*, fille de Willem, fauconnier de *Jean sans Peur*, concierge du Prinsenhof à Gand, écoutète d'Oosterwijck, et de *Marie Reyphins*. Il était fils de *Gielis de Doncker* et de *Cathelyne de Swertere*, petit-fils de Jean et de *Margriete Schalie*, déjà cités, ainsi que de *Roeland de Swertere*. Son fils Kaerel (degré IV) épousa *Paeschyne van Ursene* (Ursel). Membre du Serroelofs il fut doyen de la Gilde drapière en 1483.

Il n'y eut plus de Salaert ensuite dans les Lignages jusqu'à ce que *Jan Anthoen Salaert* (degré IX), baptisé le 21.1.1654, obtienne comme ses ancêtres l'admission au Serroelofs ; il fut Huit de la Gilde drapière en 1707 et 1717, capitaine de la Garde bourgeoise (1713-1717). Il était fils de *J.-B. Salaert*, peintre, et de *Monica du Bois*, petit-fils d'Anthoen et d'Anne v.d. *Bruggen* ainsi que de *Bonaventure du Bois* et de *Marie du Bois*. Ses enfants moururent jeunes et il n'y eut plus de Salaert dans les Lignages.

Voilà, on en conviendra, dans un seul recueil, une abondante moisson de notes de lecture relatives à des personnes ayant fait partie des « *Seven edele geslachten van Brussel* ».

H.C.v.P.

